

UN CINÉ-DÉBAT POUR CONTINUER À SENSIBILISER AUX MALTRAITANCES DES AÎNÉS



Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés

Depuis sa création en mai 2009, l'ASBL Respect Seniors sensibilise à la lutte contre la maltraitance des aînés. Dans ce cadre, elle a organisé un ciné-débat le 10 décembre à La Louvière. Une date qui n'a pas été choisie au hasard : c'était la journée des droits humains.

Ne jamais rester seul dans une situation de maltraitance et oser sortir du silence, voici le message principal délivré par Respect Seniors. Dominique Langhendries en est le directeur. « *Notre ASBL est reconnue par un décret de la Région Wallonne pour lutter contre la maltraitance des aînés. Aujourd'hui, nous avons quatre missions* », débute-t-il, fièrement déterminé à ce que la lutte contre la maltraitance des aînés conserve une structure experte, stable et clairement identifiée.

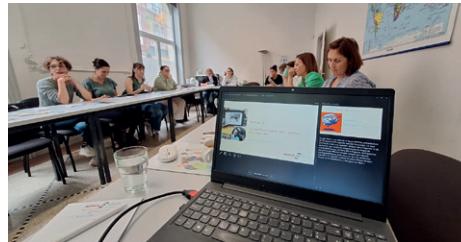
La première, c'est l'accompagnement des situations de maltraitance des aînés. En effet, les droits humains concernent également les personnes âgées, ces dernières étant trop souvent peu informées ou peu légitimées dans leurs démarches. « *Notre rôle est d'assurer prévention, écoute et accompagnement avec une expertise spécifique liée aux réalités du vieillissement. Le 0800 30 330 a été mis en place pour pouvoir nous contacter par téléphone du lundi au vendredi entre 9h et 17h.* »

La deuxième, c'est l'information et la sensibilisation du grand public. « *Il s'agit ici d'un acte de prévention de lutte contre la maltraitance des aînés. Et progressivement, d'une promotion de la bientraitance envers eux. Nous fonctionnons notamment par l'organisation de réunions avec des aînés, la tenue d'un stand ou encore la réalisation de ciné-débat* ».

La troisième est également liée à la formation. « *La cible dans ce cas ? Les professionnels* », ajoute-t-il avant de passer au dernier objectif. « *C'est un partage de bonnes pratiques. Pour y parvenir, nous sommes en contact avec d'autres associations à l'instar de nos homologues bruxellois, québécois voire français. Pour cette mission, nous mettons en place des statistiques : tous les appels sont repris dans une base de données. Cela permet d'établir des données propres à notre ASBL* ».

Pour mettre fin à la maltraitance des aînés, un élément est donc capital : sortir du silence. « *Nous distinguons trois raisons qui maintiennent les aînés dans le silence* », reprend Dominique Langhendries. « *Soit ils ne savent pas qu'ils vivent une situation de maltraitance, soit ils ont peur de représailles, soit, comme dans 60% des cas, la maltraitance se déroule au domicile, ce qui demande un travail sur soi avant de pouvoir réagir* ».

C'est la raison pour laquelle Respect Seniors, dont le numéro de téléphone est, pour rappel, le 0800 30 330, multiplie les démarches. « *Nous avons trois dates importantes en termes de communication* », précise le directeur de l'ASBL. « *Tout d'abord, le 15 juin : la date annuelle de la lutte contre la maltraitance des aînés. Ensuite, le 1er octobre : il s'agit de la journée de la personne âgée. Enfin, le 10 décembre : c'est la journée des droits humains. De fait, il existe parfois une détérioration* ».



de la vision de l'aîné : certains pensent qu'il n'est plus un adulte. Le maintien d'un regard positif sur la capacité des aînés en tant que personne juridique est donc important à promouvoir. Et ce, pour éviter une violation des droits fondamentaux des aînés. Car tout au long de leur existence et jusqu'à leur mort, ils pourront jouir de leurs droits. Seule la justice peut leur retirer leurs droits juridiques. Dans certains cas médicaux, les médecins peuvent également restreindre certains droits ».

L'ONU se penche aussi sur les droits des aînés. « *Et pour cause, le non-respect de ces droits est directement lié aux formes de maltraitance que nous qualifions de civiques (NDLR : lorsqu'on limite la personne âgée à décider ou à participer)* », signale Dominique Langhendries. Ce type de maltraitance est un enjeu majeur : il est parfois discret mais porte atteinte à la dignité. En 2024, il représentait 32% des situations rapportées via la ligne d'écoute dont le numéro est donc le 0800 30 330.

Il existe d'autres formes de maltraitance des aînés : psychologiques, physiques... « *L'infantilisation reste toutefois l'une des plus courantes. Ainsi, la société actuelle prend les aînés comme un poids financier. Or, pour nous, l'important, c'est leurs droits et leur autodétermination* ».

Le dernier événement en date avait lieu le 10 décembre à La Louvière. « *Nous avons réalisé un ciné-débat intergénérationnel autour du film 'Vulnérables' pour sensibiliser les participants et pouvoir les entendre* ».

Avec des antennes à Liège, Namur, Libin, Charleroi, Tournai et dans le Brabant Wallon, Respect Seniors est partout en Wallonie. Cette ASBL propose aussi du théâtre-action. « *Nous avons un accord de collaboration avec la troupe Alvéole théâtre qui a réalisé des scènettes liées aux situations que nous rencontrons. L'idée est de faire réfléchir pendant les scènes, après celles-ci en compagnie des acteurs ou avec la participation de membres de Respect Seniors* ».

Cette ASBL donne donc aussi des formations. « *Certaines nous sont demandées par des maisons de repos, des sociétés d'aide à domicile... D'autres sont réalisées à notre initiative. Elles s'adressent aux professionnels en lien avec les aînés. Je pense aux infirmières, aux assistantes sociales... Elles sont également destinées aux futurs professionnels de ces secteurs* ».

En 2025, plus de 450 professionnels et futurs professionnels du secteur des aides et des soins à domicile ont été sensibilisés. Un accent particulier est mis sur les écoles car c'est un changement global de mentalité qui permettra de réduire la maltraitance des aînés. « *Les échanges intergénérationnels peuvent faire changer son point de vue par rapport aux aînés et la communication peut aplaîrir des situations, améliorer des relations* ».



0800/30 330
www.respectseniors.be

Appel Gratuit > du lundi au vendredi : 9h-17h